

# Grand Prix départemental DE LA CONSTRUCTION DURABLE 2017

Un évènement départemental

L'association « Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement » (CAUE) et le Département des Hautes-Alpes lancent le 2<sup>e</sup> Grand Prix départemental de la construction durable 2017, ouvert à l'ensemble des acteurs de la chaîne de construction : maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, publics ou privés, et entreprises.

« L'an dernier, notre 1<sup>er</sup> Grand prix, organisé dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial du Département, a été un véritable succès. Avec 72 candidatures pour 26 prix, il a véritablement mis à l'honneur les constructions et les rénovations exemplaires des Hautes-Alpes ainsi que les savoir-faire de nos architectes, artisans et entreprises. Plus de 140 personnes ont assisté à la remise des prix ce qui témoigne d'un véritable engouement. Cette année, le Grand Prix est ouvert aux bâtiments publics mais également aux bâtiments privés, destinés aussi bien à l'activité qu'à l'habitation », indiquent le président du CAUE et Marc VIOSSAT, le Vice-Président du Département en charge du PCET.

Jusqu'au 18 juin 2017, il est possible de déposer un dossier de candidature, avec l'accord du maître d'ouvrage et du propriétaire, afin de participer à cette nouvelle édition. L'opération, neuve ou réhabilitée, publique ou privée et achevée après le 1<sup>er</sup> janvier 2012 devra répondre à l'une des catégories du règlement (bâtiments publics, privés tertiaires, agricoles, hébergements touristiques, habitat individuel, collectif).

« Le jury, composé de cinq collègues, évaluera la qualité des projets à travers différents critères comme les performances énergétiques, le choix des matériaux, la qualité architecturale, l'implication de professionnels qualifiés, la démarche choisie, etc. Ce dernier décernera également des prix spéciaux pour mettre en lumière des constructions remarquables et engagées. », poursuivent le président du CAUE et Marc VIOSSAT.

Le dossier de candidature est d'ores et déjà en ligne sur le site internet du CAUE et également sur celui du Département. Chaque participant devra joindre à sa fiche de renseignements des éléments photographiques et graphiques.

L'excellence territoriale est une nouvelle fois mise en lumière en 2017. A la lecture du premier palmarès, force est de constater, que les projets haut-alpins sont de grande qualité et valorisent les savoir-faire des architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage et entreprises des Hautes-Alpes.

La remise des prix se déroulera au mois de septembre en présence des acteurs impliqués dans ces projets et de nos partenaires.

## L'info en plus :

Les dossiers de candidatures, le règlement, les lauréats 2016, sont téléchargeables sur [www.caue05.com](http://www.caue05.com) / [www.hautes-alpes.fr](http://www.hautes-alpes.fr)

A retourner avant le 18 juin 2017

Contact et renseignements auprès de Julien BRENIERE

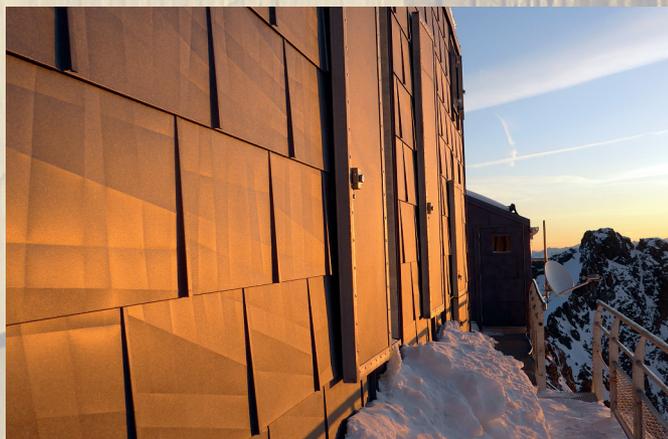
[j.breniere@caue05.com](mailto:j.breniere@caue05.com) ou 04 92 44 14 43



1<sup>er</sup> Prix 2016 Catégorie Habitat collectif  
*Les Lodges de Charance (Gap)*  
(Maître d'ouvrage : Pro&immo / Architecte : François Dufayard)



1<sup>er</sup> Prix 2016 Catégorie Habitat individuel (Embrun)  
(Architecte : Vezzoni et Associés)



2<sup>ème</sup> Prix 2016 Catégorie Bâtiments publics & Construction Bois  
*Le Refuge de l'Aigle (La Grave)*  
(Maître d'ouvrage : FFCAM / Architecte : Atelier 17C architectes)